

RESERVATIONS DES REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE
Modalités de fonctionnement

EFFECTIFS :

Enfants scolarisés à Faverges en école élémentaire et en école maternelle à partir de trois ans révolus.

RESERVATIONS :

Pour chaque repas, un ticket annoté avec le **nom**, le **prénom** de l'enfant et la **date du repas** doit être fourni. Les tickets sont en vente par carnets de 10 auprès de Danielle Chenavier à l'agence postale communale.

Les réservations doivent être faites le **LUNDI de la SEMAINE PRECEDENT** celle où l'enfant mange à la cantine.

Vous devez fournir les tickets correspondants aux repas, au moment de la réservation.

Les réservations peuvent se faire, soit directement auprès de Danielle Chenavier (qui est chargée des commandes) soit par l'intermédiaire de l'enfant à l'enseignant qui transmettra.

Pour plus de commodité, les repas peuvent être réservés au mois ou au trimestre (par exemple au moment de l'achat des tickets)

Imprévus : si un changement de jour devait survenir, en avertir Danielle Chenavier « la veille » **avant 9h30** (heure de confirmation des commandes auprès de la société prestataire)

A noter que « la veille » est un jour de cantine (ex : la veille du jeudi est le mardi, la veille du lundi est le vendredi)

Une annulation pour le jour même ne peut donner lieu au remboursement du ticket (puisque le repas a déjà été commandé)

Un répondeur téléphonique est mis en service 24h sur 24 pour enregistrer vos messages qui sont lus tous les matins ouvrés (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Allo : **04 74 27 05 28**

Pour tout renseignement complémentaire, ou cas particulier, vous pouvez contacter Danielle Chenavier qui assure la gestion des réservations et des commandes pour la cantine scolaire.

La mairie